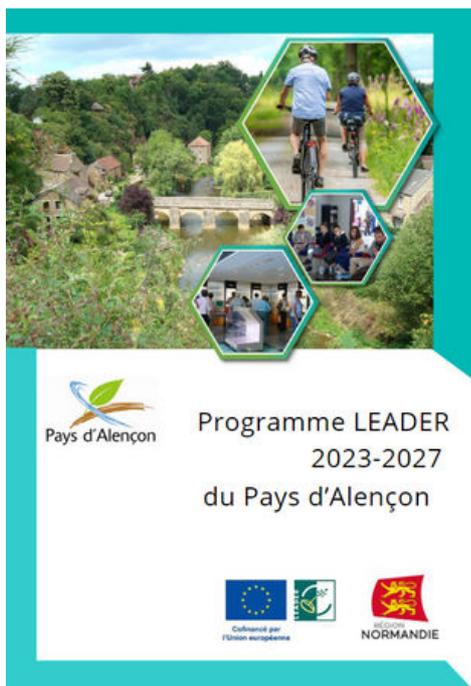


Le Pays d'Alençon lance son nouveau programme européen LEADER, doté de 1 572 225 €



Le 29 novembre s'est réuni pour la 1ère fois le nouveau Comité de Programmation LEADER du Pays d'Alençon, qui attribuera plus de 1,5 millions d'€ d'ici 2027 à des acteurs publics et privés du territoire, pour soutenir leurs projets de développement des pratiques éco-responsables et de mobilité solidaire, la création de services, le développement de l'économie de proximité et du tourisme durable, ou encore la valorisation des ressources locales.

LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) est un programme européen dédié au soutien des projets de développement rural. Alimenté par le FEADER (Fonds Européen Agricole de Développement Rural), et géré par les régions, autorités de gestion des fonds européens, il permet aux territoires ruraux de bénéficier d'aides pour soutenir les initiatives d'acteurs locaux publics et privés.

Pour faire bénéficier de ces aides les acteurs de son territoire, le Pays d'Alençon a élaboré avec eux son dossier de candidature au cours de l'année 2022. Sa sélection par la Région Normandie, en mars 2023, est venue confirmer la pertinence de cette réflexion collective, et s'est accompagnée d'une dotation européenne de 1 572 225 €.

Cette enveloppe permettra d'accompagner, au fil de l'eau et jusqu'en 2027, les projets de collectivités, mais aussi d'associations, de structures de l'Economie Sociale et Solidaire... qui s'inscriront dans l'une des cinq fiches-actions du programme :

- partenariat territorial et intelligence collective
- sobriété énergétique et foncière et valorisation des ressources locales
- services et économie de proximité
- tourisme durable
- Mobilités physique et numérique

Des projets de coopération portant sur ces thématiques, menés avec d'autres territoires français et/ou européens, pourront également être soutenus.

Un programme déployé sur les 104 communes du Pays d'Alençon

Ces communes sont regroupées en 4 intercommunalités :

- la Communauté Urbaine d'Alençon
- la Communauté de Communes des Sources de l'Orne
- la Communauté de Communes de la Vallée de la Haute-Sarthe
- la Communauté de Communes du Pays Fertois et du Bocage Carrougien

Une sélection locale, au plus près des besoins et des projets

Composé de 16 membres, tous issus de structures publiques ou privées déployant leur action sur le territoire, le Comité de Programmation LEADER du Pays d'Alençon reçoit les porteurs de projets et analyse leur demande sur la base d'une grille de sélection.

L'aide proposée par le programme LEADER peut varier de 3 000 à 50 000 €, en fonction du coût des projets et des cofinancements obtenus.

Pour solliciter le soutien du programme LEADER du Pays d'Alençon

Le site internet du Pays d'Alençon présente le programme, ses fiches-actions, ainsi que le type de projets et de dépenses éligibles. Si un projet s'inscrit dans l'une des fiches-actions, son porteur peut contacter le Pays d'Alençon, afin d'étudier l'éligibilité de son projet et, le cas échéant, déposer sa demande d'aide.

Le Pays d'Alençon, animateur du Programme LEADER

Le Pays d'Alençon anime les générations successives du programme LEADER depuis plus de 20 ans. Sur la période 2014-2022, une enveloppe européenne de 3 133 482 € a permis de soutenir plus de 100 opérations: nouveaux services et nouvelles activités en faveur de la population (santé, loisirs, petite enfance, jeunesse...), amélioration du cadre de vie (mobilité douce et décarbonée, valorisation du patrimoine...), développement économique (soutien des projets de l'ESS, redynamisation commerciale des centres-villes et bourgs...).

Pays d'Alençon

Président: Régis Chevallier

Directrice: Patricia Noal



27 Boulevard de Strasbourg

61 017 Alençon cedex

02 33 81 20 55

contact@paysdalencon.fr

www.paysdalencon.fr



Cofinancé par
l'Union européenne